
Conseil Municipal du 20 MAI 2025
Procès-Verbal

Une délibération Convocation : le 13 mai 2025

Le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour **le mardi 20 mai 2025 à 19h00**

Ordre du Jour :

- ❖ Désignation du secrétaire de séance
- ❖ Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril 2025
- ❖ Présentation du projet de Madame Elodie Carroy
- ❖ Demande de subvention au Conseil Départemental 74 pour adapter les peuplements forestiers au changement climatique et à la captation carbone
- ❖ Demande de complément de subvention Association Les Culottes Courtes
- ❖ Demande de complément de subvention Association Badaboum
- ❖ Location appartement Le Beulat

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mardi 20 mai 2025, à 19H00, sous la présidence de M. Pierre Chautemps, Maire de Burdignin.

Etaient présents : Annie BEL, Philippe DONCHE, Katia DUPRAZ, Alexandre ROSAY, Erick DUPUIT, Carole VENANT, Marianne CARRIER, Hélène DUVILLARD, Stéphanie FALCONE, David FRAPSAUCE, Christian NAMBRIDE

Absents excusés : Christine Billieux, Mikaël Desalmand

Absent : J-P Thevenod

*** Désignation du secrétaire de séance**

Carole VENANT est nommée secrétaire de séance.

*** Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril 2025**

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers.

*** Présentation du projet de Madame Elodie Carroy**

Madame Carroy présente au conseil municipal son projet de cours de yoga à raison d'une à deux séances par semaine à Burdignin à compter du mois de septembre. Elle sollicite la location de la salle polyvalente. Le conseil municipal après en avoir délibéré propose de louer la salle pour une somme de 20 euros par séance. Une délibération sera prise ultérieurement si Madame Carroy donne suite à son projet.

*** Demande de subvention au Conseil Départemental 74 pour adapter les peuplements forestiers au changement climatique et à la captation carbone**

Monsieur le Maire souhaite solliciter une subvention pour replantation dans notre forêt (parcelles G et H) à la suite du changement climatique auprès du Conseil départemental de Haute-Savoie au taux de 60% pour un montant de :

- Fourniture de plants	506 euros HT
- Mise en place de plants	978 euros HT
- Protection lattis et piquets	5 076 euros HT
Montant total des travaux :	6 560 euros HT

Montant de subvention sollicité : 3 936 euros HT

Ces travaux sont financés sur les fonds propres de la commune.

Le Conseil Municipal, ADOpte l'opération citée ci-dessus et SOLLICITE l'aide du département.
Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces opérations.

* *Demande de complément de subvention Association Les Culottes Courtes*

Lors d'une réunion exceptionnelle du 7 mai 2025 avec les communes de la Vallée Verte au Culottes Courtes, les membres du bureau de l'association ont présenté leur situation fiscale actuelle mettant en évidence le déficit financier observé depuis l'année 2024.

Des simulations financières ont été présentées, démontrant qu'un ajustement des tarifs de la convention actuelle d'au moins 10 % est impératif, tant pour les familles que pour les communes, afin d'atteindre l'équilibre financier. Cet ajustement permettrait de rétablir l'équilibre dès l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser 250 euros supplémentaires pour compléter la subvention déjà versée de 1 500 euros.

* *Demande de complément de subvention Association Badaboum*

Suite à la dernière visite de la PMI à la crèche BADABOUM, des recommandations concernant la sécurité et l'ergonomie des professionnels leur ont été notifiés. Des travaux sont nécessaires pour répondre à celles-ci. L'association sollicite la commune pour une aide financière supplémentaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue 100 euros supplémentaires en complément de la subvention déjà versée.

Monsieur Erick Dupuit quitte la réunion

* *Location appartement Le Beulat*

Le Conseil Municipal examine les demandes de location reçues en mairie de Burdignin pour la location de l'appartement «Le Beulat» situé dans le bâtiment « La Fruitière » : 124, route de l'Espérance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, de retenir la demande de Madame Christelle Dupuit (Pour : 6 / Contre : 1 / Abstention : 4)

- Fixe le montant du loyer à 600.00 euros, payable d'avance,
- Décide de demander une caution équivalente à 1 mois de loyer, soit 600.00 euros,
- Fixe le début de la location au 1^{er} juillet 2025
- Fixe la revalorisation du loyer au 1^{er} janvier de chaque année, selon la moyenne de l'indice Insee de la construction, à compter du 1^{er} janvier 2026